

W P U
C 40-1

PROCES-VERBAL DE RECEPTION
A TITRE ISOLE

Motif de la demande : REMORQUE ORIGINALE DE PTAC SUPERIEUR A 3500 KG

Il résulte des constatations effectuées le 30/04/2002
à la demande de KAISER SA Route de Sorbey 54260 LONGUYON

que le véhicule ci-dessous décrit :

Dossier n°	:	54042002000149	
1 - Genre	:		SREM
2 - Marque	:		ROBUSTE KAISER
3 - Type	:		S5703P
4 - N° d'identification ou n° d'ordre dans la série	:		VHRS5703P20000006
5 - Carrosserie	:		PTE ENG
6 - Source d'énergie	:		
7 - Puissance administrative	:		0 cv
7bis - Cylindrée	:		0 cm ³
8 - Nombre de places assises	:		0
9 - Dimensions (véhicules PTAC > 3500 kg et tous véhicules destinés au transport de marchandises)	:		
Largeur :	2.82 m	Longueur :	12.70 m
Surface :		Surface :	35.81 m ²
10 - Poids total autorisé en charge :			57.00 tonne(s)
11 - Poids à vide (en ordre de marche) :			10.30 tonne(s)
12 - Poids total roulant autorisé :			0.00 tonne(s)
13 - Charge utile (transport marchandises uniquement) :			46.70 tonne(s)
14 - Niveau sonore de référence :			0 dBA
15 - Régime de rotation du moteur correspondant :			0 tours/minute
16 - Date de première mise en circulation :			NEUF
17 - Précédent numéro d'immatriculation :			NEUF

Satisfait dans les conditions prévues par les arrêtés d'application, aux dispositions des articles

- R.311-1 à R.318-5 et R.321-20 et R.413-13 du code de la route pour la catégorie du véhicule concerné

Montant de la redevance : 86.90 Euros

Mentions spéciales à porter au dos de la carte grise : Ce véhicule étant hors code en poids et en dimensions, sa carte grise peut être barrée d'une diagonale rouge et il ne peut circuler (même vide) que sous couvert de l'autorisation spéciale prévue par l'article R.433.1 du Code de la Route (transports exceptionnels). La réception et l'immatriculation ne peuvent être considérées comme une condition suffisante à l'octroi d'une telle autorisation.

Prochaine visite technique avant le 30/04/2003

A MONT SAINT MARTIN, le 06/05/2002

Pour le Préfet,
Le Directeur régional, par délégation,
L'Ingénieur de l'Industrie et des Mines,

R. MAZZOLENI



La Technicienne de l'Industrie et des Mines,

I. NAUDIN